



**Convention de Raccordement et d'Exploitation (CRE)
d'une Installation de Production de puissance comprise
entre 36 et 250 kVA
au Réseau Public de Distribution d'Electricité (RPD)
Basse Tension**

CONDITIONS PARTICULIERES

Résumé

Ce modèle de convention de raccordement est destiné aux demandeurs d'un nouveau raccordement ou d'une modification de raccordement.

Il présente les modalités techniques, juridiques, financières, permettant de raccorder une installation électrique de production au réseau public de distribution (RPD) basse tension géré par EDSB, pour une puissance de raccordement supérieure à 36 kVA et inférieure à 250 kVA.

Les présentes conditions particulières complètent et précisent pour chaque raccordement les Conditions Générales du 1^{er} août 2010.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	21 août 2010	Création du document
V1		Mise à jour

**Convention de Raccordement et d'Exploitation d'une Installation
de Production de puissance comprise entre 36 et 250 kVA
au Réseau Public de Distribution d'Electricité Basse Tension**

Conditions Particulières

**Conditions Particulières de la Convention de Raccordement et
d'Exploitation au Réseau Public de Distribution BT
De l'installation de production [photovoltaïque, éolienne, hydraulique,...]
D'une puissance de [.....]**

EDSB

[N° SIRET : 37998473500017]

SITUEE : Place Médecin Général Blanchard – 05100 BRIANCON

Briançon, le (date)

Auteur de la Convention :

EDSB SAEML au capital de 8 047 296 Euros, dont le siège social est situé Place Médecin Général Blanchard – 05100 BRIANCON, immatriculée au RCS de Gap sous le numéro 90 B 226, représentée par le responsable du gestionnaire de réseau, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée « le Distributeur »,

D'UNE PART

Bénéficiaire de la Convention :

« NOMCLIENT », domicilié «Adr» «CP» «Commune»

ou

«RAISON SOCIALESTE», «StatutSociété» au «CapitalSte», dont le siège social est situé «AdrSiegeSte» «AdrSiegeSte2» «CPSte» «CommuneSte», immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de «CommuneRCSSte» sous le numéro «SIRENSte», représentée par «NomSignataireSte», «FonctionSignataireSte», qui se déclare dûment habilité à cet effet ci-après dénommé par « le Demandeur »

D'AUTRE PART

Les Parties ci-dessus sont appelées, dans la présente Convention de Raccordement et d'Exploitation, « Partie » ou ensemble « Parties ».

SOMMAIRE

1	Objet de la convention	2
2	Caractéristiques des Ouvrages de Raccordement	2
2.1	Capacité d'accès de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT	2
2.2	Description du Raccordement de l'Installation	2
2.3	Propriété des Ouvrages, emplacement du Point de Livraison et du Point de Comptage	3
2.3.1	Emplacement du Point de Livraison et du Point de comptage	3
2.4	Caractéristiques détaillées et prix des ouvrages de raccordement nouvellement créés ou créés en remplacement.....	4
2.4.1	Ouvrages de raccordement privés à construire pour le raccordement de l'Installation	11
3	Conditions de paiement :	11
3.1	Modalités de paiement.....	11
4	Dispositif de comptage, de mesure de la qualité	12
4.1	Compteur	12
4.2	Circuits de mesure.....	12
4.3	Accès aux données de comptage	13
5	Ouvrages de l'Installation	13
5.1	Caractéristiques des ouvrages	13
5.1.1	Régime du neutre de l'installation.....	13
5.1.2	Sectionnement	13
5.1.3	Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT	13
5.2	Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire	13
5.3	Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques.....	13
6	Chargé d'exploitation	13
7	Résiliation de la Convention de Raccordement et d'Exploitation.....	14

Préambule

Les présentes Conditions Particulières de la Convention de Raccordement et d'Exploitation comprennent la proposition de raccordement N° *affaire* adressée par EDSB au Demandeur.

Le Demandeur reconnaît avoir pris connaissance des **Conditions Générales Version du 1^{er} août 2010** de la Convention de Raccordement et d'Exploitation pour une Installation de Production d'énergie électrique de puissance supérieure à 36 kVA raccordée au Réseau de Distribution Publique BT. Celles-ci sont disponibles sur le site www.edsb.fr. Elles peuvent être transmises par voie électronique ou postale sur simple demande à EDSB.

La signature des présentes Conditions Particulières avec ses annexes vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

1 Objet de la convention

Le Demandeur a sollicité EDSB pour le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension (BT) d'une Installation de Production d'électricité. Les caractéristiques de cette demande sont jointes en Annexe 1 des présentes Conditions Particulières.

La solution technique proposée pour le raccordement a fait l'objet d'une Proposition Technique et Financière sommaire acceptée par le Demandeur en date du *[date d'acceptation de la PTF]*.

Ces Conditions Particulières reprennent la solution de la PTF retenue par le Demandeur qui est jointe en annexe 2.

2 Caractéristiques des Ouvrages de Raccordement

Le Demandeur souhaite le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension d'une Installation de Production d'énergie électrique située *[adresse]*.

2.1 Capacité d'accès de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT

L'Installation est raccordée sur un réseau alternatif triphasé à la fréquence de 50 Hertz. La Tension Contractuelle de raccordement de la présente installation de production est de 400 Volts entre phases.

La production sera injectée en totalité sur le Réseau Public de Distribution BT.

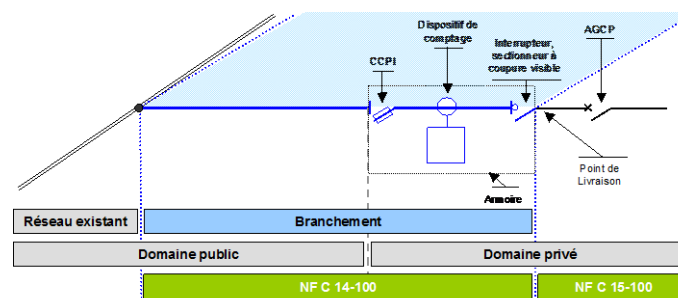
Les capacités en injection d'accès au Réseau Public de Distribution BT sont:

La Puissance de production maximale nette livrée au réseau public correspondant à la puissance de raccordement en injection sur le Réseau Public de Distribution BT ($P_{\text{racc_inj_BT}}$) de l'Installation est de *[valeur numérique]* kVA.

2.2 Description du Raccordement de l'Installation

[Variante 1 BT ≤ 120 kVA Branchement seul]

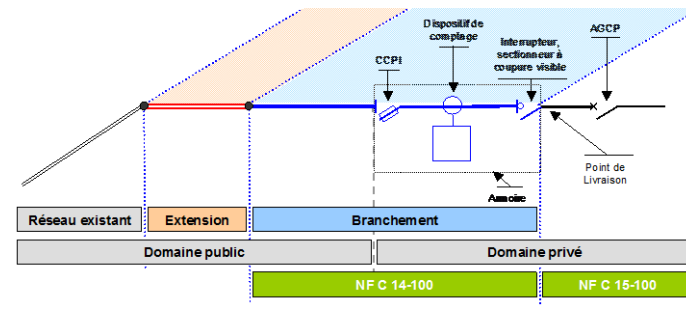
- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection inférieure ou égale à 120 kVA nécessitant uniquement un branchement :



[Fin de Variante 1]

[Variante 2 BT ≤ 120 kVA Extension et Branchement]

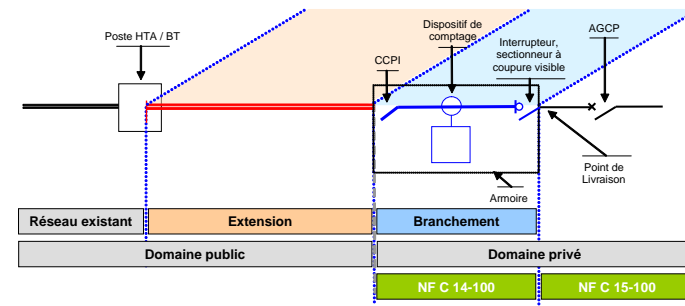
- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection inférieure ou égale à 120 kVA nécessitant un branchement et une extension de réseau :



[Fin de Variante 2]

[Variante 3 BT > 120 kVA]

- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection supérieure à 120 kVA :



[Fin de Variante 3]

L'installation de production est directement raccordée au réseau BT issu du poste de distribution publique HTA/BT "NOM" , (implanté spécifiquement pour ce projet) par l'intermédiaire d'une liaison en câble souterrain de 3x..... + ... mm² alu d'une longueur d'environ mètres. **Option : Ce nouveau raccordement a également nécessité le remplacement du transformateur HTA/BT de 160kVA par un transformateur de 250 kVA au poste cité ci-dessus.**

REMARQUE :

Le demandeur a sollicité, en même temps que son raccordement de production un raccordement pour ses consommations : l'accord qu'il a donné en signant la PTF sommaire vaut convention de raccordement pour le raccordement consommateur.

Le plan de situation et le plan de masse du raccordement de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT sont joints en annexe 3.

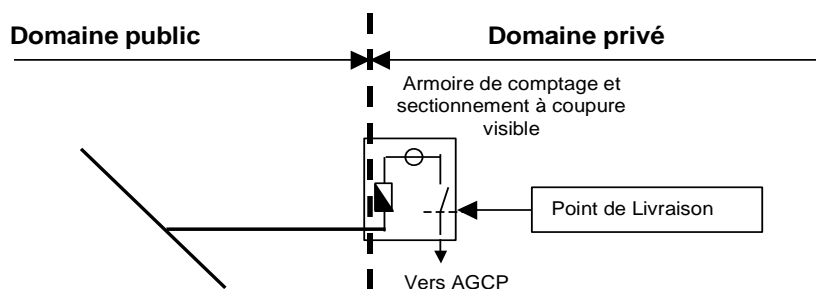
2.3 Propriété des Ouvrages, emplacement du Point de Livraison et du Point de Comptage

2.3.1 Emplacement du Point de Livraison et du Point de comptage

[Variante 1]

Le Point de Livraison et le Point de Comptage de l'installation sont installés dans une armoire située dans le domaine privé du Demandeur en limite de parcelle et directement accessibles du domaine public. Le Point de Livraison est fixé aux bornes aval du dispositif de sectionnement placé dans l'armoire.

Les Ouvrages de Raccordement sont entretenus, exploités et renouvelés par XXX.

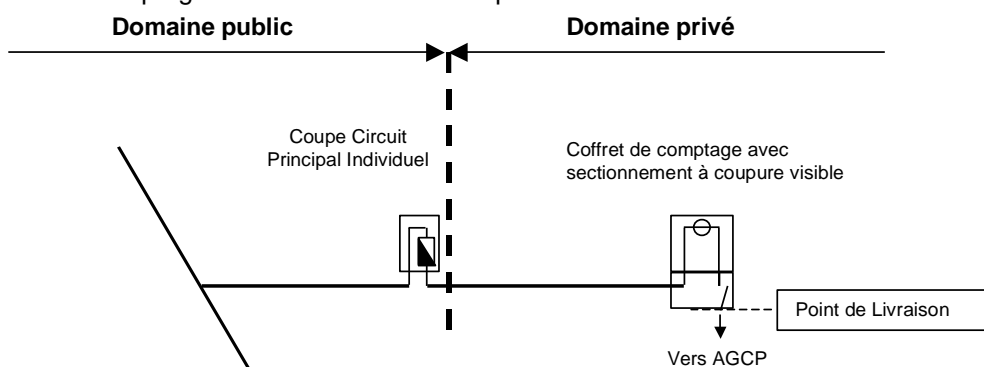


[Fin Variante 1]

[Variante 2]

Le Point de Livraison et le Point de Comptage sont situés dans l'installation intérieure du Demandeur et ne sont pas directement accessibles depuis le domaine public. Le Point de Livraison est fixé aux bornes aval du dispositif de sectionnement placé dans le coffret de contrôle et de commande.

Le Demandeur doit garantir l'accessibilité permanente à XXX ou à ses représentants afin de permettre à ce dernier d'assurer l'exploitation, l'entretien, le dépannage et le renouvellement des Ouvrages de Raccordement et des Dispositifs de comptage situés dans le domaine privé du Demandeur.



[Fin Variante 2]

2.4 Caractéristiques détaillées et prix des ouvrages de raccordement nouvellement créés ou créés en remplacement

Conformément à la proposition de raccordement N° *affaire* adressée par XXX au Demandeur, les caractéristiques du raccordement sont les suivantes :

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC		
«R_Lib_res_HTB»		«R_Ext_Mnt_re s_HTB»
«Ext_Lib_SL1_htb»		
«Ext_Lib_SL2_htb»		
«R_Lib_res_HTA_sout»		«R_Ext_Mnt_re s_HTA_sout»
«Ext_Lib_Four_Pose_hta_sout»		
«Ext_Qte_cab_h ta400»	«Ext_Lib_cab_hta400»	«Ext_Mnt_cab_h ta400»
«Ext_Qte_cab_h ta240»	«Ext_Lib_cab_hta240»	«Ext_Mnt_cab_h ta240»
«Ext_Qte_cab_h ta150»	«Ext_Lib_cab_hta150»	«Ext_Mnt_cab_h ta150»
«Ext_Qte_cab_h ta50»	«Ext_Lib_cab_hta50»	«Ext_Mnt_cab_h ta50»
«Ext_Lib_SL1_hta_sout»		
«Ext_Lib_acc_ter_hta_sout»		

«R_Lib_res_BT_sout»	«R_Ext_Mnt_re s_BT_sout»
«Ext_Lib_Four_Pose_bt_sout» «Ext_Qte_cab_bt240» «Ext_Lib_cab_bt240» «Ext_Qte_cab_bt150» «Ext_Lib_cab_bt150» «Ext_Qte_cab_bt95» «Ext_Lib_cab_bt95» «Ext_Qte_cab_bt35» «Ext_Lib_cab_bt35» «Ext_Qte_arm_dist_bt» «Ext_Lib_arm_dist_bt» «Ext_Lib_SL1_bt_sout» «Ext_Lib_acc_ter_bt_sout»	«Ext_Mnt_cab_bt240» «Ext_Mnt_cab_bt150» «Ext_Mnt_cab_bt95» «Ext_Mnt_cab_bt35» «Ext_Mnt_arm_dist_bt»
«R_Lib_pos_TFM_ext_sout»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM_ext_sou
«Ext_Qte_ptfm_sout_ext_terr» «Ext_Lib_ptfm_sout_ext_terr» «Ext_Qte_ptfm_sout_ext_servi» «Ext_Lib_ptfm_sout_ext_servi» «Ext_Lib_SL1_ptfm_sout_ext»	«Ext_Mnt_ptfm_sout_ext_terr» «Ext_Mnt_ptfm_sout_ext_servi»
«R_Lib_pos_TFM_integre»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM_integre»
«Ext_Qte_ptfm_int_bat_loca» «Ext_Lib_ptfm_int_bat_loca» «Ext_Qte_ptfm_int_bat_servi» «Ext_Lib_ptfm_int_bat_servi» «Ext_Lib_SL1_ptfm_int_bat»	«Ext_Mnt_ptfm_int_bat_loca» «Ext_Mnt_ptfm_int_bat_servi»
«R_Lib_pos_TFM_gc_ser»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM_gc_ser»
«Ext_Qte_ptfm_prefa» «Ext_Lib_ptfm_prefa» «Ext_Qte_ptfm_int_bat_serr» «Ext_Lib_ptfm_int_bat_serr» «Ext_Lib_SL1_ptfm_gc_serr»	«Ext_Mnt_ptfm_prefa» «Ext_Mnt_ptfm_int_bat_serr»
«R_Lib_pos_TFM equip_elec»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM equip_e
«Ext_Lib_Four_Pose_ptfm_elec» «Ext_Qte_ptfm_elec_inter_ht» «Ext_Lib_ptfm_elec_inter_ht» «Ext_Qte_ptfm_elec_tabl_bt» «Ext_Lib_ptfm_elec_tabl_bt» «Ext_Qte_ptfm_elec_liais_ht_bt» «Ext_Lib_ptfm_elec_liais_ht_bt» «Ext_Qte_ptfm_elec_tfm_hta_bt» «Ext_Lib_ptfm_elec_tfm_hta_bt» «Ext_Lib_ptfm_elec_acc» «Ext_Lib_SL1_ptfm_elec»	«Ext_Mnt_ptfm_elec_inter_ht» «Ext_Mnt_ptfm_elec_tabl_bt» «Ext_Mnt_ptfm_elec_liais_ht_bt» «Ext_Mnt_ptfm_elec_tfm_hta_bt»

«R_Lib_pos_TFM_prov»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM_prov»
«Ext_Qte_ptfm_prov_terr» » «Ext_Qte_ptfm_prov_four» » «Ext_Qte_ptfm_prov_racc» » «Ext_Lib_SL1_ptfm_prov»	«Ext_Mnt_ptfm_prov_terr» «Ext_Mnt_ptfm_prov_four» «Ext_Mnt_ptfm_prov_racc»
«R_Lib_res_HTA_aeri»	«R_Ext_Mnt_res_HTA_aeri»
«Ext_Lib_Four_Pose_hta_aeri» «Ext_Qte_autop_hta150» «Ext_Lib_autop_hta150» «Ext_Qte_autop_hta95» «Ext_Lib_autop_hta95» «Ext_Qte_autop_hta50» «Ext_Lib_autop_hta50» «Ext_Lib_SL1_hta_aeri» «Ext_Lib_acc_sup_hta_aeri»	«Ext_Mnt_autop_hta150» «Ext_Mnt_autop_hta95» «Ext_Mnt_autop_hta50»
«R_Lib_res_BT_aeri»	«R_Ext_Mnt_res_BT_aeri»
«Ext_Lib_Four_Pose_bt_aeri» «Ext_Qte_autop_bt150» «Ext_Lib_autop_bt150» «Ext_Qte_autop_bt70» «Ext_Lib_autop_bt70» «Ext_Qte_autop_bt35» «Ext_Lib_autop_bt35» «Ext_Lib_SL1_bt_aeri» «Ext_Lib_acc_sup_bt_aeri»	«Ext_Mnt_autop_bt150» «Ext_Mnt_autop_bt70» «Ext_Mnt_autop_bt35»
Total travaux d'extension non réfacté	«COLL_Total_N_R_Ext»
Coefficient de réfaction extension	1 - «COLL_cste_ref_ext»
Total travaux d'extension réfacté	«COLL_Total_R_Ext»

TRAVAUX BRANCHEMENT EN DOMAINE PUBLIC	
«R_Lib_res_BT_sout»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_out»
«Brt_Lib_Four_Pose_bt_sout» «Brt_Qte_cab_bt240» «Brt_Lib_cab_bt240» «Brt_Qte_cab_bt150» «Brt_Lib_cab_bt150» «Brt_Qte_cab_bt95» «Brt_Lib_cab_bt95» «Brt_Qte_cab_bt35» «Brt_Lib_cab_bt35» «Brt_Lib_SL1_bt_sout» «Brt_Lib_acc_ter_bt_sout»	«Brt_Mnt_cab_bt240» «Brt_Mnt_cab_bt150» «Brt_Mnt_cab_bt95» «Brt_Mnt_cab_bt35»

«R_Lib_res_BT_CB»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_CB»
«Brt_Lib_Four_Pose_cb» «Brt_Qte_cb_s19» «Brt_Lib_cb_s19» «Brt_Qte_cb_tbul» «Brt_Lib_cb_tbul» «Brt_Qte_cb_s20» «Brt_Lib_cb_s20» «Brt_Qte_cb_2ab_tel» «Brt_Lib_cb_2ab_tel» «Brt_Qte_cb_3x160A_tel» «Brt_Lib_cb_3x160A_tel» «Brt_Qte_cb_s22_tel» «Brt_Lib_cb_s22_tel» «Brt_Qte_cb_250_400A_tel» «Brt_Lib_cb_250_400A_tel» «Brt_Qte_cb_3x400A_mur» «Brt_Lib_cb_3x400A_mur» «Brt_Qte_cb_3x160A_mur» «Brt_Lib_cb_3x160A_mur» «Brt_Qte_cb_3x250A_pot» «Brt_Lib_cb_3x250A_pot» «Brt_Qte_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Lib_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Qte_cb_disj_typ2» «Brt_Lib_cb_disj_typ2» «Brt_Qte_cb_3x140A_int» «Brt_Lib_cb_3x140A_int» «Brt_Qte_cb_3x100A_int» «Brt_Lib_cb_3x100A_int» «Brt_Qte_arm_dist_bt» «Brt_Lib_SL1_cb»	«Brt_Mnt_cb_s19» «Brt_Mnt_cb_tbul» «Brt_Mnt_cb_s20» «Brt_Mnt_cb_2ab_tel» «Brt_Mnt_cb_3x160A_tel» «Brt_Mnt_cb_s22_tel» «Brt_Mnt_cb_250_400A_tel» «Brt_Mnt_cb_3x400A_mur» «Brt_Mnt_cb_3x160A_mur» «Brt_Mnt_cb_3x250A_pot» «Brt_Mnt_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Mnt_cb_disj_typ2» «Brt_Mnt_cb_3x140A_int» «Brt_Mnt_cb_3x100A_int» «Brt_Mnt_arm_dist_bt»
«R_Lib_res_BT_aeri»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_aeri»
«Brt_Lib_Four_Pose_bt_aeri» «Brt_Qte_autop_bt150» «Brt_Lib_autop_bt150» «Brt_Qte_autop_bt70» «Brt_Lib_autop_bt70» «Brt_Qte_autop_bt35» «Brt_Lib_autop_bt35» «Brt_Lib_SL1_bt_aeri» «Brt_Lib_acc_sup_bt_aeri»	«Brt_Mnt_autop_bt150» «Brt_Mnt_autop_bt70» «Brt_Mnt_autop_bt35»
<p style="text-align: center;">Total travaux branchement en domaine public non réfacté</p> <p style="text-align: center;">Coefficient de réfaction branchement</p> <p style="text-align: center;">Total travaux branchement en domaine public réfacté</p>	<p style="text-align: center;">«COLL_Total_N_R_Brch» 1 -</p> <p style="text-align: center;">«COLL_cste_ref_brch»</p> <p style="text-align: center;">«COLL_Total_R_Brch»</p>

TRAVAUX DIVERS

«R_Lib_res_HTB»	«R_DivNR_Mnt res HTB»
«DivNR_Lib_SL1_htb» «DivNR_Lib_SL2_htb»	
«R_Lib_res_HTA_sout»	«R_DivNR_Mnt res_HTA_sout»
«DivNR_Lib_Four_Pose_hta_sout» «DivNR_Qte _cab_hta400 » «DivNR_Qte _cab_hta240 » «DivNR_Qte _cab_hta150 » «DivNR_Qte _cab_hta50»	«DivNR_Mnt_ca b_hta400» «DivNR_Mnt_ca b_hta240» «DivNR_Mnt_ca b_hta150» «DivNR_Mnt_ca b_hta50»
«DivNR_Lib_cab_hta400» «DivNR_Lib_cab_hta240» «DivNR_Lib_cab_hta150» «DivNR_Lib_cab_hta50» «DivNR_Lib_SL1_hta_sout» «DivNR_Lib_acc_ter_hta_sout»	
«R_Lib_res_BT_sout»	«R_DivNR_Mnt res BT_sout»
«DivNR_Lib_Four_Pose_bt_sout» «DivNR_Qte _cab_bt240» «DivNR_Qte _cab_bt150» «DivNR_Qte _cab_bt95» «DivNR_Qte _cab_bt35» «DivNR_Qte _arm_dist_bt »	«DivNR_Mnt_ca b_bt240» «DivNR_Mnt_ca b_bt150» «DivNR_Mnt_ca b_bt95» «DivNR_Mnt_ca b_bt35» «DivNR_Mnt_ar m_dist_bt»
«DivNR_Lib_cab_bt240» «DivNR_Lib_cab_bt150» «DivNR_Lib_cab_bt95» «DivNR_Lib_cab_bt35» «DivNR_Lib_arm_dist_bt» «DivNR_Lib_SL1_bt_sout» «DivNR_Lib_acc_ter_bt_sout»	
«R_Lib_res_BT_CB»	«R_DivNR_Mnt res BT_CB»
«DivNR_Lib_Four_Pose_cb» «DivNR_Qte _cb_s19» «DivNR_Qte _cb_tbul» «DivNR_Qte _cb_s20» «DivNR_Qte _cb_2ab_tel » «DivNR_Qte _cb_3x160A _tel» «DivNR_Qte _cb_s22_tel » «DivNR_Qte _cb_250_40 OA_tel»	«DivNR_Mnt_cb _s19» «DivNR_Mnt_cb _tbul» «DivNR_Mnt_cb _s20» «DivNR_Mnt_cb _2ab_tel» «DivNR_Mnt_cb _3x160A_tel» «DivNR_Mnt_cb _s22_tel» «DivNR_Mnt_cb _250_400A_tel»
«DivNR_Lib_cb_s19» «DivNR_Lib_cb_tbul» «DivNR_Lib_cb_s20» «DivNR_Lib_cb_2ab_tel» «DivNR_Lib_cb_3x160A_tel» «DivNR_Lib_cb_s22_tel» «DivNR_Lib_cb_250_400A_tel»	

«DivNR_Qte _cb_3x400A _mur»	«DivNR_Lib_cb_3x400A_mur»	«DivNR_Mnt_cb _3x400A_mur»
«DivNR_Qte _cb_3x160A _mur»	«DivNR_Lib_cb_3x160A_mur»	«DivNR_Mnt_cb _3x160A_mur»
«DivNR_Qte _cb_3x250A _pot»	«DivNR_Lib_cb_3x250A_pot»	«DivNR_Mnt_cb _3x250A_pot»
«DivNR_Qte _cb_2ab_s2 0_rembt»	«DivNR_Lib_cb_2ab_s20_rembt»	«DivNR_Mnt_cb _2ab_s20_rembt »
«DivNR_Qte _cb_disj_typ 2»	«DivNR_Lib_cb_disj_typ2»	«DivNR_Mnt_cb _disj_typ2»
«DivNR_Qte _cb_3x140A _int»	«DivNR_Lib_cb_3x140A_int»	«DivNR_Mnt_cb _3x140A_int»
«DivNR_Qte _cb_3x100A _int»	«DivNR_Lib_cb_3x100A_int»	«DivNR_Mnt_cb _3x100A_int»
«DivNR_Qte _arm_dist_bt 1»	«DivNR_Lib_arm_dist_bt1»	«DivNR_Mnt_ar m_dist_bt1»
	«DivNR_Lib_SL1_cb»	
«R_Lib_pos_TFM_ext_sout»		«R_DivNR_Mnt pos_TFM_ext
«DivNR_Qte _ptfm_sout_ DivNR_terr»	«DivNR_Lib_ptfm_sout_DivNR_terr»	«DivNR_Mnt_ptf m_sout_DivNR_t err»
«DivNR_Qte _ptfm_sout_ DivNR_servi »	«DivNR_Lib_ptfm_sout_DivNR_servi»	«DivNR_Mnt_ptf m_sout_DivNR_ servi»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_sout_DivNR»	
«R_Lib_pos_TFM_integre»		«R_DivNR_Mnt pos_TFM_inte
«DivNR_Qte _ptfm_int_ba t_loca»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_loca»	«DivNR_Mnt_ptf m_int_bat_loca»
«DivNR_Qte _ptfm_int_ba t_servi»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_servi»	«DivNR_Mnt_ptf m_int_bat_servi»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_int_bat»	
«R_Lib_pos_TFM_gc_ser»		«R_DivNR_Mnt pos_TFM_gc_
«DivNR_Qte _ptfm_prefa »	«DivNR_Lib_ptfm_prefa»	«DivNR_Mnt_ptf m_prefa»
«DivNR_Qte _ptfm_int_ba t_serr»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_serr»	«DivNR_Mnt_ptf m_int_bat_serr»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_gc_serr»	
«R_Lib_pos_TFM_equip_elec»		«R_DivNR_Mnt pos_TFM_equi
	«DivNR_Lib_Four_Pose_ptfm_elec»	
«DivNR_Qte _ptfm_elec_i nter_ht»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_inter_ht»	«DivNR_Mnt_ptf m_elec_inter_ht »

«DivNR_Qte _ptfm_elec_t abl_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_tabl_bt»	«DivNR_Mnt_ptf m_elec_tabl_bt»
«DivNR_Qte _ptfm_elec_l iais_ht_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_liais_ht_bt»	«DivNR_Mnt_ptf m_elec_liais_ht bt»
«DivNR_Qte _ptfm_elec _tfm_hta_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_tfm_hta_bt»	«DivNR_Mnt_ptf m_elec_tfm_ht a_bt»
	«DivNR_Lib_ptfm_elec_acc»	
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_elec»	
«R_Lib_pos_TFM_prov»		«R_DivNR_Mnt _pos_TFM_pro
«DivNR_Qte _ptfm_prov_t err»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_terr»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_terr»
«DivNR_Qte _ptfm_prov_l oc_cab»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_loc_cab»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_loc_cab »
«DivNR_Qte _ptfm_prov_f our»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_four»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_four»
«DivNR_Qte _ptfm_prov_l oc_tfm»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_loc_tfm»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_loc_tfm »
«DivNR_Qte _ptfm_prov_ racc»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_racc»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_racc»
«DivNR_Qte _ptfm_prov_ deracc»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_deracc»	«DivNR_Mnt_ptf m_prov_deracc»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_prov»	
«R_Lib_res_HTA_aeri»		«R_DivNR_Mnt _res_HTA_aeri»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_hta_aeri»	
«DivNR_Qte _autop_hta1 50»	«DivNR_Lib_autop_hta150»	«DivNR_Mnt_aut op_hta150»
«DivNR_Qte _autop_hta9 5»	«DivNR_Lib_autop_hta95»	«DivNR_Mnt_aut op_hta95»
«DivNR_Qte _autop_hta5 0»	«DivNR_Lib_autop_hta50»	«DivNR_Mnt_aut op_hta50»
	«DivNR_Lib_SL1_hta_aeri»	
	«DivNR_Lib_acc_sup_hta_aeri»	
«R_Lib_res_BT_aeri»		«R_DivNR_Mnt _res_BT_aeri»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_bt_aeri»	
«DivNR_Qte _autop_bt15 0»	«DivNR_Lib_autop_bt150»	«DivNR_Mnt_aut op_bt150»
«DivNR_Qte _autop_bt70 »	«DivNR_Lib_autop_bt70»	«DivNR_Mnt_aut op_bt70»
«DivNR_Qte _autop_bt35 »	«DivNR_Lib_autop_bt35»	«DivNR_Mnt_aut op_bt35»
	«DivNR_Lib_SL1_bt_aeri»	

«DivNR_Lib_acc_sup_bt_aeri»		
«R_Lib_Trav_div»		«R_DivNR_Mnt_Trav_div»
«DivNR_Qte_depo_bran_exist»	«DivNR_Lib_depo_bran_exist»	«DivNR_Mnt_depo_bran_exist»
«DivNR_Qte_deco_ptfm_hta_bt»	«DivNR_Lib_deco_ptfm_hta_bt»	«DivNR_Mnt_deco_ptfm_hta_bt»
«DivNR_Qte_demo_ptfm_hta_bt»	«DivNR_Lib_demo_ptfm_hta_bt»	«DivNR_Mnt_demo_ptfm_hta_bt»
«DivNR_Qte_depo_aeri_hta»	«DivNR_Lib_depo_aeri_hta»	«DivNR_Mnt_depo_aeri_hta»
«DivNR_Qte_depo_aeri_bt»	«DivNR_Lib_depo_aeri_bt»	«DivNR_Mnt_depo_aeri_bt»
	«DivNR_Lib_SL1_td»	
	«DivNR_Lib_SL2_td»	
Total travaux divers		«COLL_Mnt_Exigences_Part_Client»

RECAPITULATION GENERALE			
	Coût total des travaux	Coefficient de réfaction	Coût à charge du demandeur
Travaux d'extension du réseau public	«COLL_Total_NR_Ext»	1 - «COLL_cste_ref_ext»	«COLL_Total_R_Ext»
Travaux de branchement en domaine public	«COLL_Total_NR_Branch»	1 - «COLL_cste_ref_branch»	«COLL_Total_R_Branch»
Total général des travaux	«COLL_Total_Charge_Distrib»		«COLL_Total_R»
	Travaux divers		«COLL_Mnt_Exigences_Part_Client»
	Montant (HT) à charge du demandeur		«COLL_Total_Charge_Client»

Montant «SRU_Type_Devis» * à votre charge de «COLL_Total_Charge_Client» € H.T., soit «COLL_Mnt_TTC_Client» € T.T.C., TVA au taux de 19,6 % comprise.

Options retenues par le client :

- Fourniture et pose de l'armoire extérieure de comptage par nos soins : 1 495 € HT

2.4.1 Ouvrages de raccordement privés à construire pour le raccordement de l'Installation

Néant.

3 Conditions de paiement :

3.1 Modalités de paiement

[Variante 1] Production

Conformément à la Proposition Technique et Financière figurant en annexe 2 (voir également les détails mentionnés ci-dessus), et pour laquelle le Distributeur a réceptionné l'accord du Demandeur le le coût total du raccordement "Production" (supporté par le Demandeur) s'élève à € HT. A ce montant s'ajoute une majoration de € HT correspondant aux options retenues par le producteur. Le montant global à régler par le Demandeur s'élève donc à € HT, soit € TTC.

Le paiement de tous les frais de raccordement devra impérativement être soldé avant la pose du compteur.

Le Demandeur règle ES dans les conditions suivantes :

Pour le raccordement "Production", versement d'un acompte le dont le montant s'élève à €. Cette somme est imputée sur le montant définitif dû par le Producteur au titre du raccordement de son installation au réseau Public de Distribution. Le solde du raccordement "Production" restant à régler s'élève donc à €.

[Fin Variante 1]

[Variante 2] Production et consommation

Conformément à la Proposition Technique et Financière figurant en annexe 2 (voir également les détails mentionnés ci-dessus), et pour laquelle le Distributeur a réceptionné l'accord du Demandeur le le coût total des raccordements "Production" et "Consommation" (supporté par le Demandeur) s'élève à € HT. A ce montant s'ajoute une majoration de € HT correspondant aux options retenues par le producteur.

Le montant global à régler par le Demandeur s'élève donc à € HT, soit € TTC.

Le paiement de tous les frais de raccordement devra impérativement être soldé avant la pose du compteur.

Le Demandeur règle ES dans les conditions suivantes :

Pour le raccordement "Production", versement d'un acompte le dont le montant s'élève à €. Cette somme est imputée sur le montant définitif dû par le Demandeur au titre du raccordement de son installation au réseau Public de Distribution. Le solde du raccordement "Production" restant à régler s'élève donc à €.

Pour mémoire :

Le, le Demandeur a également versé un acompte de € pour son raccordement "Consommation". Le solde du raccordement " Consommation " restant à régler s'élève donc à €.

[Fin Variante 2]

4 Dispositif de comptage, de mesure de la qualité

4.1 Compteur

Les Compteurs suivants seront installés au niveau du Point de comptage :

Libellé / Type	Cl. Précision	Propriété	Grandeur mesurée	Télérelève
Compteur électronique SL 7000	0,5	EDSB	Courbe de charge	oui

4.2 Circuits de mesure

Les réducteurs de mesure BT du Dispositif de comptage sont fournis par EDSB et adaptés au Dispositif de comptage installé conformément à la documentation technique de référence de EDSB. Celle-ci est disponible sur le site www.edsb.fr.

Le schéma unifilaire du point de Livraison est donné en Annexe 4. Celui-ci indique en particulier les positions des réducteurs de mesure listés ci-dessus.

4.3 Accès aux données de comptage

Afin de permettre à EDSB d'effectuer à distance le relevé des données de comptage de l'installation et la télémaintenance du compteur, le Demandeur a demandé l'installation d'un GSM, solution de référence adoptée par EDSB, sous réserve de couverture de la commune par le réseau de l'opérateur ORANGE. Dans le cas contraire, il demande à France Télécom l'ouverture d'une ligne téléphonique exclusivement dédiée à la télérelève des compteurs.

EDSB prend à sa charge le raccordement du compteur à l'installation téléphonique du Demandeur.

Le Demandeur s'engage à prévenir EDSB en cas d'indisponibilité prévisible de la ligne ou de modification de celle-ci.

5 Ouvrages de l'Installation

5.1 Caractéristiques des ouvrages

5.1.1 Régime du neutre de l'installation

Le choix du schéma de mise à la terre retenu pour le raccordement de l'installation est précisé dans les conditions générales de la Convention de Raccordement et d'Exploitation.

5.1.2 Sectionnement

Le sectionnement est assuré par un sectionneur situé sur le coffret de comptage.

5.1.3 Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT

5.1.3.1 Protection de découplage contre les défauts sur le Réseau Public de Distribution

[Variante 1]

La protection de découplage installée au Point de Livraison sera du type B.1. Cette protection sera composée des éléments suivants :

- 2 relais à minimum de tension réglé à 85 % de la tension nominale
- 1 relais à maximum de tension réglé à 115 % de la tension nominale
- 1 relais à minimum de fréquence réglé à 49.5 Hz
- 1 relais à maximum de fréquence réglé à 50.5 Hz

Tous ces relais sont à action instantanée.

Ces différents relais agiront sur la commande de l'organe de la protection de découplage dont le fonctionnement se fera à minimum de tension.

[Fin Variante 1]

[Variante 2]

La protection de découplage est intégrée à chaque onduleur (ou au sectionneur automatique) utilisé et conforme à la norme **DIN VDE 0126 1.1**

[Fin Variante 2]

5.2 Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire

L'Installation du Demandeur ne perturbe pas la transmission du signal tarifaire au delà des limites admises. Il s'engage à ne pas perturber la transmission du signal tarifaire.

5.3 Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques

L'Installation du Demandeur n'injecte pas des courants harmoniques permettant à XXX de respecter ses engagements en terme de tensions harmoniques.

L'Installation est constituée d'onduleurs conformes à la norme :

- ✓ CEI 61000-3-2 pour les appareils de moins de 16A par phase
- ✓ CEI 61000-3-4 pour les appareils de plus de 16A par phase
- ✓ CEI 61000-3-12 pour les appareils de moins de 75 A par phase]

6 Chargé d'exploitation

L'Utilisateur de l'installation a désigné

Monsieur Tel portable Adresse Internet.....

comme exploitant de cette installation.

7 Résiliation de la Convention de Raccordement et d'Exploitation

EDSB se réserve le droit de résilier la présente Convention de Raccordement et d'Exploitation pour les travaux non réalisés 9 mois après signature de la convention pour des raisons qui ne lui sont pas imputables.

Fait en deux exemplaires à Briançon le XX/XX/XXXX

Nota : Paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous

<p>Pour le Demandeur</p> <p>[Nom du Signataire]</p> <p>[Fonction du signataire]</p>	<p>Éventuellement, pour l'Exploitant s'il est différent du Demandeur</p> <p>[Nom du Signataire]</p> <p>[Fonction du signataire]</p>	<p>Pour EDSB</p>
---	---	------------------

AVERTISSEMENT : Au cas la Convention de Raccordement et d'Exploitation contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention de Raccordement et d'Exploitation annulée.

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 Caractéristiques de la demande : Fiche de collecte

Annexe 2 Proposition Technique et Financière Sommaire

Annexe 3 Plan de situation et plan de masse

Annexe 4 Schéma unifilaire de l'Installation

Annexe 5 Copie du récépissé de déclaration d'exploiter si production thermique ou éolienne.